

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 422

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 2**ANNEXE A**

Au titre de cette annexe, substituer au mot :

« pour »

les mots :

« à l'occasion de l'approbation des tableaux d'équilibre relatifs à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.